



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 juin 2013
Français
Original : anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Note verbale datée du 3 juin 2013, adressée à la Présidente du Comité par la Mission permanente de l'État du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de l'État du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) et a l'honneur d'informer le Comité, en référence à sa note du 22 mars 2013 portant sur l'application de la résolution 2094 (2013) du Conseil, des mesures prises par le Gouvernement qatari à cet égard.

Le Gouvernement qatari a informé les autorités nationales compétentes des dispositions de la résolution 2094 (2013). Lesdites autorités ont donc fait savoir que les mesures nécessaires à leur application seraient prises.

